

CALENDRIER DES ELECTIONS COMMUNALES 2016

1. Communes municipales

Communes avec élection du conseil municipal au système proportionnel

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
25 septembre	Votation fédérale		entre le 29 août et le 2 septembre
16 octobre	Conseil municipal	19 septembre	30 septembre au plus tard
16 octobre	Juge / vice-juge	19 septembre	30 septembre au plus tard
13 novembre	Conseil général	17 octobre	28 octobre au plus tard
13 novembre	Président / vice-président	18 octobre	28 octobre au plus tard
13 novembre	Juge / vice-juge (2 ^{ème} tour)	18 octobre	28 octobre au plus tard
27 novembre	Votation fédérale		entre le 31 octobre et le 4 novembre
27 novembre	Président / vice-président (2 ^{ème} tour)	15 novembre	<i>Pas d'envoi simultané avec la votation fédérale : prévoir un envoi séparé *</i> 22 novembre au plus tard

- * En cas de second tour pour l'élection du président et/ou du vice-président, le scrutin est fixé au 27 novembre, date à laquelle est prévue une votation fédérale. Dans cette hypothèse, le matériel de vote pour l'élection du président et/ou du vice-président devra faire l'objet d'un envoi séparé (le matériel de vote pour la votation fédérale du 27 novembre doit être reçu par les citoyens le 4 novembre au plus tard, alors que les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 novembre).

Communes avec élection du conseil municipal au système majoritaire

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
25 septembre	Votation fédérale		Entre le 29 août et le 2 septembre
16 octobre	Conseil municipal	19 septembre	30 septembre au plus tard
16 octobre	Juge / vice-juge	19 septembre	30 septembre au plus tard

Le calendrier varie ensuite selon qu'un second tour est nécessaire ou non pour l'élection du conseil municipal.

Hypothèse : Tous les membres du conseil municipal sont élus le 16 octobre (pas de second tour)

13 novembre	Président / vice-président	18 octobre	28 octobre au plus tard
13 novembre	Juge / vice-juge (2 ^{ème} tour)	18 octobre	28 octobre au plus tard
27 novembre	Votation fédérale		entre le 31 octobre et le 4 novembre
27 novembre	Président / vice-président (2 ^{ème} tour)	15 novembre	<i>Pas d'envoi simultané avec la votation fédérale : prévoir un envoi séparé *</i> 22 novembre au plus tard

Hypothèse : Un second tour est nécessaire pour l'élection du conseil municipal

30 octobre	Conseil municipal (2 ^{ème} tour)	18 octobre	25 octobre au plus tard
30 octobre	Juge / vice-juge (2 ^{ème} tour)	18 octobre	25 octobre au plus tard
27 novembre	Votation fédérale		entre le 31 octobre et le 4 novembre
27 novembre	Président / vice-président	2 novembre <i>(le 1^{er} novembre est un jour férié)</i>	<i>Difficile de prévoir un envoi simultané avec la votation fédérale; le cas échéant, prévoir un envoi séparé</i> 11 novembre au plus tard
11 décembre	Président / vice-président (2 ^{ème} tour)	29 novembre	6 décembre au plus tard

* En cas de second tour pour l'élection du président et/ou du vice-président, le scrutin est fixé au 27 novembre, date à laquelle est prévue une votation fédérale. Dans cette hypothèse, le matériel de vote pour l'élection du président et/ou du vice-président devra faire l'objet d'un envoi séparé (le matériel de vote pour la votation fédérale du 27 novembre doit être reçu par les citoyens le 4 novembre au plus tard, alors que les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 novembre).

2. Communes bourgeoiales

Bourgeoisies avec élection du conseil bourgeoisial au système proportionnel

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
16 octobre	Conseil bourgeoisial	19 septembre	30 septembre au plus tard
13 novembre	Président / vice-président	18 octobre	28 octobre au plus tard
27 novembre	Président / vice-président (2 ^{ème} tour)	15 novembre	22 novembre au plus tard

Bourgeoisies avec élection du conseil bourgeoisial au système majoritaire

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
16 octobre	Conseil bourgeoisial	19 septembre	30 septembre au plus tard

Le calendrier varie ensuite selon qu'un second tour est nécessaire ou non pour l'élection du conseil bourgeoisial.

Hypothèse : Tous les membres du conseil bourgeoisial sont élus le 16 octobre (pas de second tour)

13 novembre	Président / vice-président	18 octobre	28 octobre au plus tard
27 novembre	Président / vice-président (2 ^{ème} tour)	15 novembre	22 novembre au plus tard

Hypothèse 2 : Un second tour est nécessaire pour l'élection du conseil bourgeoisial

30 octobre	Conseil bourgeoisial (2 ^{ème} tour)	18 octobre	25 octobre au plus tard
27 novembre	Président / vice-président	2 novembre (le 1 ^{er} novembre est un jour férié)	11 novembre au plus tard
11 décembre	Président / vice-président (2 ^{ème} tour)	29 novembre	6 décembre au plus tard